



Section Autres ententes contractuelles	Page 1 de 1
Type Généralités	Date 1 ^{er} octobre 2008

Énoncé	Le STWDSTS, avec l'approbation du comité de gestion du transport, peut conclure une entente contractuelle pour le transport avec d'autres entités.
Procédures	<ol style="list-style-type: none">1. L'entente doit être dans le meilleur intérêt du STWDSTS et des membres du conseil scolaire.2. L'entente doit être viable sur le plan financier pour le STWDSTS et les membres du conseil scolaire.